



Saint-Georges-de-Clarenceville

AVIS PUBLIC

Un avis vous est donné afin de vous informer **qu'une séance extraordinaire se tiendra le mercredi 20 mars à 20 :00** à la Salle du conseil de la Municipalité, située au 1350 Chemin Middle à Saint-Georges-de-Clarenceville.

Lors de la séance extraordinaire, les points suivants seront abordés :

- 1) Ouverture de la séance;
- 2) Adoption de l'ordre du jour;
- 3) Domaine Samuel de Champlain, Signature de l'entente;
- 4) Période de questions
- 5) Levée de la séance.

Avis donné à Saint-Georges-de-Clarenceville, le 19 mars 2019

Signé :

Mme Marie-Eve Brin, directrice-générale et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Eve Brin, directrice générale, certifie que j'ai publié cet avis le dix-neuvième jour de mars 2019.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT LE 19 MARS 2019.

Marie-Eve Brin,

Directrice générale de la Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville